



Le verger ligérien se restructure et perd 15 % de sa surface en 5 ans

Selon l'enquête sur la structure des vergers en 2007, 412 exploitations de Pays de la Loire entretiennent un verger d'au moins 50 ares. Cela représente 1 % du nombre total d'exploitations agricoles de la région. Depuis 2002, le verger s'est restructuré avec une réduction de 15 % de ses surfaces et la perte d'un arboriculteur sur cinq. Plus résistant, l'emploi arboricole total n'enregistre que 3 % de baisse. Avec 90,5 % des 7 360 hectares de vergers, la pomme est le poids lourd de l'arboriculture ligérienne. Viennent ensuite, la poire avec 6,8 % et, dans une moindre mesure, la cerise pour 1,1 %. Représentant 19 % de la production française de pommes, les Pays de la Loire possèdent la deuxième pommeraie de France après celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 %). Les arboriculteurs restent très réactifs à la demande étrangère et aux marchés. Ainsi, la recomposition du verger ligérien s'oriente vers de nouvelles variétés de pommes plus prisées du consommateur.

Entre 2002 et 2007, le nombre d'exploitations ligériennes entretenant un verger diminue de près d'un quart (-21 %). Dans le même temps, les surfaces se rétractent de 15 %. Les producteurs de pommes et surtout ceux de cerises ne sont pas épargnés puisqu'ils perdent respectivement 16 % et 30 % de leurs surfaces en 5 ans. En revanche, les vergers de poires s'étendent de 13 %, passant de 444 hectares en 2002 à 503 hectares en 2007. Après le plan d'arrachage de 2000, la recomposition des vergers se poursuit depuis 2002. La région ne concentre plus aujourd'hui que 7 360 hectares de vergers, répartis sur 412 exploitations, soit 5,3 % du verger national et 2,2% des exploitations nationales ayant un verger d'au moins 50 ares. Le Maine-et-Loire regroupe près de 60 % de la surface du verger régional et 57 % des exploitations produisant au moins l'un des neuf fruits retenus dans l'enquête (voir définition).

Les formes sociétaires dominent

Les exploitations arboricoles sont gérées dans deux-tiers des cas par des formes sociétaires dont presque la moitié le sont par des Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL). Cette situation contraste avec l'ensemble des exploitations agricoles de la région où l'exploitation individuelle reste majoritaire (54 %). C'est d'ailleurs une spécificité régionale dans la mesure où au niveau national les formes sociétaires ne sont retenues que par 30 % des exploitations arboricoles. En outre, les chefs

d'exploitations ayant des vergers sont des hommes dans près de 85 % des cas. Un peu plus d'un arboriculteur sur cinq a moins de 40 ans pour un sur six au niveau national. Les sexagénaires sont moitié moins nombreux en Pays de Loire qu'au niveau national. Si les quadragénaires sont majoritaires dans la région, ce sont les 50 ans et plus qui le sont au niveau national.

Résistance de la main d'œuvre saisonnière

L'arboriculture marque encore le paysage et l'activité économique de la région. Elle y occupe une main d'œuvre importante, équivalente à plus de 3 600 personnes à plein temps. Le niveau de l'ensemble de l'emploi baisse de 3 % par rapport à celui de 2002. Cependant, l'arboriculture ligérienne emploie une main-d'œuvre non négligeable : 3,3 % de l'ensemble des unités de travail annuelles (UTA) de la région. Les emplois permanents (salariés et familiaux) se réduisent de 6 % entre 2002 et 2007. En revanche, les emplois saisonniers se stabilisent autour de 2 200 équivalents temps plein après avoir connu une progression de 10 % entre 1997 et 2002. La diminution de la main d'œuvre permanente se poursuit, mais moins vite qu'au niveau national. Quant à la main d'œuvre saisonnière, elle reste difficile à trouver : 10 % des exploitations ayant des vergers n'ont pas atteint le niveau d'emploi saisonnier qu'elles auraient souhaité lors de la campagne fruitière 2006. Compte tenu de ces contraintes, 8 % d'entre elles se sont tournées vers l'Office des Migrations Internationales (OMI) : plus de 350 demandes de contrats ont été dé-

gligées : 3,3 % de l'ensemble des unités de travail annuelles (UTA) de la région. Les emplois permanents (salariés et familiaux) se réduisent de 6 % entre 2002 et 2007. En revanche, les emplois saisonniers se stabilisent autour de 2 200 équivalents temps plein après avoir connu une progression de 10 % entre 1997 et 2002. La diminution de la main d'œuvre permanente se poursuit, mais moins vite qu'au niveau national. Quant à la main d'œuvre saisonnière, elle reste difficile à trouver : 10 % des exploitations ayant des vergers n'ont pas atteint le niveau d'emploi saisonnier qu'elles auraient souhaité lors de la campagne fruitière 2006. Compte tenu de ces contraintes, 8 % d'entre elles se sont tournées vers l'Office des Migrations Internationales (OMI) : plus de 350 demandes de contrats ont été dé-

Moins d'exploitations et moins de vergers

Superficies en ha	Pays de la Loire			France	
	2002	2007	variation 07/02 en %	2007	variation 07/02 en %
Nombre d'exploitations ayant au moins 50 ares de verger	522	412	-21,1	18 350	-23,9
Superficie totale des vergers	8 682	7 360	-15,2	139 790	-12,6
dont surfaces en pommiers	7 956	6 658	-16,3	44 570	-15,6
dont surfaces en poiriers	444	503	13,3	7 450	-25,6
dont surfaces en cerisiers	116	80	-31,0	10 730	-17,2
Superficie en production	7 974	6 613	-17,1	126 000	-11,6
Superficie pas encore en production	708	747	5,5	13 790	-24,6
Main d'œuvre totale (en UTA) liée à l'activité fruitière*	3 723	3 607	-3,1	43 760	-10,4
dont permanente	1 480	1 391	-6,0	21 700	-19,3
dont saisonnière	2 233	2 216	-0,8	22 060	=

* : voir définitions en page 4

Source : Agreste - Enquêtes Structure des vergers 2002 et 2007

posées dont 96 % ont été accordées.

La récolte des fruits est l'activité qui nécessite le plus de main d'œuvre saisonnière. Elle utilise 72 % de l'ensemble de celle-ci. L'entretien des vergers en absorbe 16 %. Le conditionnement et la commercialisation des fruits occupent les 12 % restant.

Lors de l'introduction de nouvelles variétés, les arbres doivent faire l'objet de toutes les attentions les premières années pour faciliter leur développement. L'arbre doit être taillé et retaillé pour laisser entrer la lumière qui donnera une belle couleur aux fruits. Ainsi, en 2007, les vergers exigent un peu plus de main d'œuvre saisonnière en travaux d'éclaircissage (+18 %) qu'en 2002.

La poire : la région se démarque grâce à l'Angély

Le déclin de la consommation nationale de poires, à peine 4 kilogrammes par personne et par an, induit inévitablement une baisse des cultures. Les superficies françaises de poiriers chutent de 26 % entre 2002 et 2007 et ne représentent plus que 5,3 % du verger fruitier français. Le recul est encore plus marqué pour le nombre d'arboriculteurs qui s'effondre de 31 %. Ce phénomène touche les principales régions productrices de poires, excepté les Pays de la Loire. La région se démarque par une augmentation de 13 % de ses surfaces en poiriers et une moindre disparition de ses arboriculteurs (-19 %). Ils sont encore 168 à produire des poires en 2007. Cette spécificité s'explique par l'introduction d'une nouvelle variété de poire, l'Angély au début des années 2000, particulièrement bien adaptée au climat et au sol de la région. Créée à Angers, ses deux premières syllabes l'évoquent, son implantation a été très rapide dans la filière de production du bassin du Val de Loire. Celui-ci est essentiellement constitué de deux régions : le Centre et les Pays de la Loire. Non répertoriée dans l'enquête de 2002, la production d'Angély couvre 70 hectares dans les Pays de la Loire et une cinquantaine dans le Centre en 2007. Le bassin représente ainsi près des deux-tiers des surfaces nationales. Il n'en reste pas moins que les producteurs ligériens rencontrent également des difficultés à écouler les poires d'été. Le verger s'est par conséquent adapté, la poire Williams a perdu un tiers de ses surfaces en 5 ans dans la région. Sa superficie est devenue mar-

Un regain de main d'œuvre saisonnière pour l'éclaircissage des vergers			
Répartition de la main d'œuvre saisonnière utilisée dans les vergers ligériens selon l'activité fruitière			
en UTA	2002	2007	Evolution
Récolte	1 613	1 595	-1,1%
Conditionnement et commercialisation	283	261	-7,8%
Eclaircissage	213	251	17,8%
Taille	114	97	-14,9%
Autres travaux	10	12	=
Ensemble	2 233	2 216	-0,8%

Source : Agreste - Enquêtes Structure des vergers 2002 et 2007

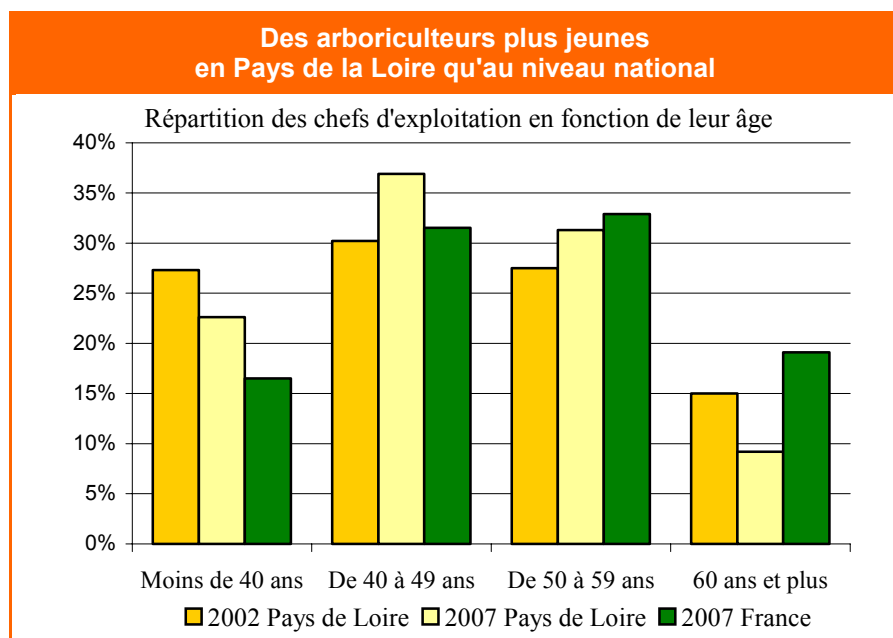
ginale avec 3,5 % du verger national de Williams. Dans le même temps, les poires d'automne se sont imposées comme la Doyenne du comice et la Conférence qui ont vu leurs surfaces augmenter respectivement de 30 % et 14 %. La région détient 21 % des surfaces nationales en Conférence et 18 % pour la Doyenne du comice, ce qui la place en première position pour la Conférence et en seconde pour la Doyenne du comice, juste derrière la région Rhône-Alpes. Il faut souligner que le marché de la poire est particulièrement bien organisé et structuré dans le bassin de production du Val de Loire, grâce à des organisations de producteurs ayant une notoriété nationale.

La pomme : le poids lourd de l'arboriculture ligérienne

L'arboriculture fruitière en Pays de la Loire se caractérise par sa spécialisation dans la production de pommes. En

effet, la superficie de la pommeraie régionale est évaluée à près de 6 658 hectares, soit 90 % du verger ligérien, pour un volume de production de l'ordre de 268 000 tonnes en 2006. Le Val de Loire regroupant les régions Centre et Pays de la Loire est le deuxième bassin producteur en termes de surfaces (23 % des surfaces nationales) après celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur (24 %).

L'enquête Structure des vergers en 2007 estime à 375 le nombre d'exploitations produisant des pommes. Parmi celles-ci, à peine un tiers possèdent moins de 5 hectares de verger en Pays de la Loire, alors qu'elles sont près de deux tiers au niveau national. La pommeraie ligérienne se caractérise donc par de plus grandes surfaces qu'au niveau national. Elle se différencie aussi de celle de la région Centre appartenant pourtant au même bassin. Le nombre d'exploitations ayant des pommiers est

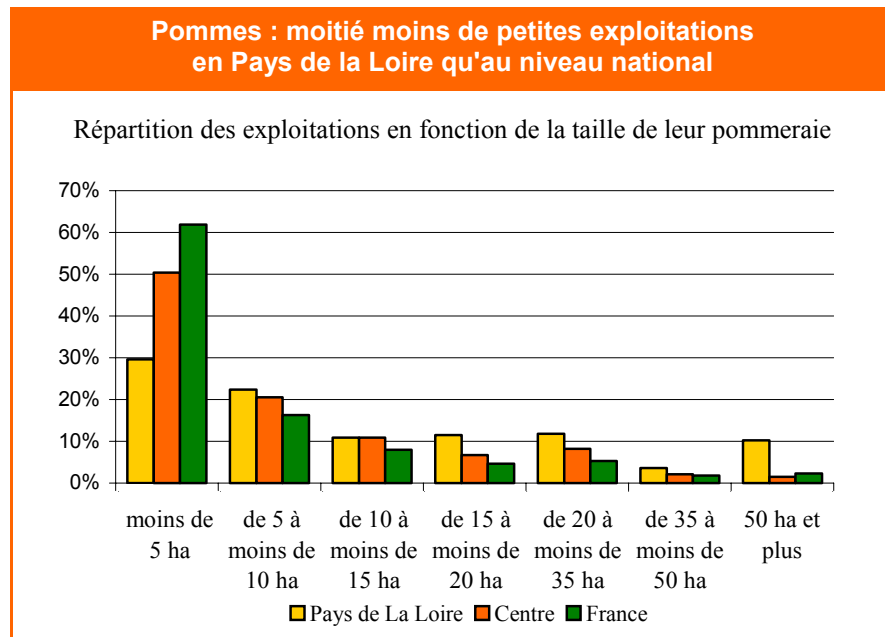


Source : Agreste - Enquêtes Structure des vergers 2002 et 2007

sensiblement au même niveau : 375 pour les Pays de la Loire et 341 pour le Centre. En revanche, comme en 2002, les surfaces moyennes sont deux fois plus grandes dans les Pays de la Loire que dans le Centre, respectivement 18 et 9 hectares en 2007. Le Maine-et-Loire est le deuxième département français producteur de pommes (après le Tarn et Garonne) et Angers représente le berceau de la recherche de nouvelles variétés au sein de l'INRA. Les grandes organisations de producteurs et les stations de la région facilitent l'introduction de ces nouvelles variétés auprès des arboriculteurs par des expérimentations dans le but de déterminer les variétés qui se comportent le mieux dans les conditions de sol et de climat de la région. Ce contexte particulier a permis aux arboriculteurs de l'Anjou de privilégier les nouvelles variétés et de se spécialiser, contrairement aux autres régions productrices où l'arboriculture est souvent une activité secondaire ou complémentaire d'une autre. Cela peut expliquer la part plus importante des arboriculteurs ayant des pommiers adhérent à un groupement de producteurs dans la région : près de 50 % contre 38 % au niveau national. Ainsi, dans ce contexte de lutte serrée pour l'occupation des marchés, les démarches « Club » prennent de plus en plus d'importance dans la région. De 5 % des surfaces en 2002, elles passent à plus de 12 % en 2007.

Des variétés ligériennes plutôt haut de gamme

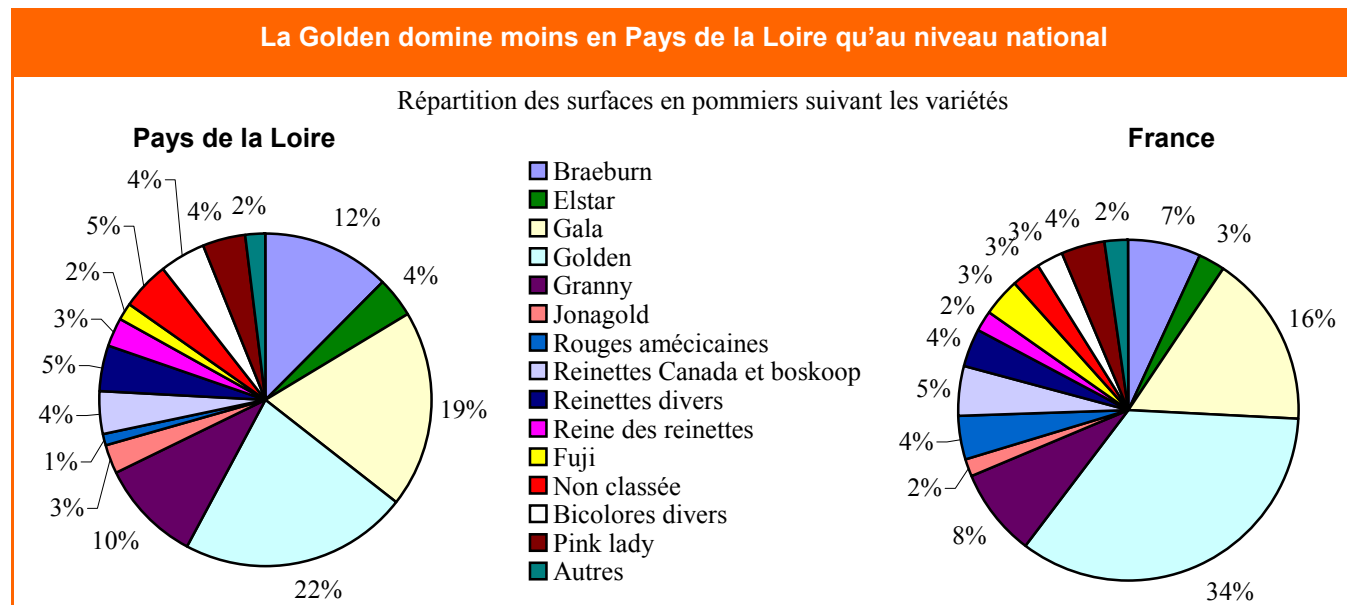
Les Pays de la Loire se sont donc fait une spécificité dans le domaine des



Source : Agreste - Enquête Structure des vergers 2007

variétés Club et de terroir. La tendance va vers une régression de la place des variétés standards comme la Golden et une progression des variétés Club ou de terroir, et autres clones. Ainsi, le verger de la Golden s'amenuise de près de 600 hectares en 5 ans. Il se stabilise aujourd'hui autour de 1 400 hectares. Les nouvelles tendances de consommation favorisent le développement de variétés moins sensibles aux maladies et aux colorations plus attractives. Dans la région, la Galaxy, clone de la Gala, avec près de 200 hectares, augmente sa superficie de 11 % par rapport à 2002. Dans le même temps, la Gala standard perd la moitié de sa surface : de 640 hectares en 2002, elle chute à 360 en 2006. Quant à la Chan-tecler, sa superficie passe de 120 à

200 hectares en 5 ans. En ajoutant la surface produite dans le Centre, le Val de Loire est le premier bassin producteur avec un quart de la superficie nationale. Bien que difficile à produire, elle progresse significativement dans la région. Le consommateur, de plus en plus enclin à la tradition, affectionne particulièrement ce type de variété à l'apparence très rustique et la saveur gustative. De nouvelles pommes ne cessent de rejoindre les variétés haut de gamme. La dernière en date, l'Antarès®, n'est actuellement introduite qu'en Pays de la Loire, avec une vingtaine d'hectares. Pour des variétés comme la Caméo®, la Honey Crunch® ou la Sky Fresh®, leurs surfaces en Pays de la Loire représentent plus de la moitié de leurs surfaces nationales avec



Source : Agreste - Enquête Structure des vergers 2007

respectivement 53 %, 62 % et 42 %. Le développement des variétés Club ou de terroir s'est fait au détriment des biologiques. La région reste peu impliquée dans la démarche bio puisque à peine 3 % de ses vergers de pommiers sont concernés. Cependant, les producteurs répondent aux exigences de ces nouvelles variétés en respectant des cahiers des charges n'ayant rien à voir avec l'agriculture biologique ou labellisée.

Commercialisation via les organisations de producteurs

Les Pays de la Loire commercialisent environ 264 000 tonnes de pommes en 2006, ce qui place la région en deuxième position après Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Les organisations de producteurs sont très impliquées dans la commercialisation des pommes puisque 82 % de la production, soit 216 000 tonnes, est livrée à l'une des 28 organisations de producteurs du bassin du Val de Loire. Cette part se limite à 69 % au niveau national et à 52 % pour PACA. La filière pomme est par conséquent plus structurée dans la région.

La préservation de l'environnement et des paysages, la qualité sanitaire et gustative

des fruits guident de plus en plus les techniques culturales. Concernant l'entretien du verger, le désherbage chimique est toujours utilisé sur le rang. En revanche, il a quasiment disparu pour l'entretien entre les rangs. En 2002, seulement 15 % des exploitations ayant des pommiers l'utilisaient encore. Les arboriculteurs sont engagés dans une agriculture conventionnelle avec une gestion optimale des pesticides. La recherche s'oriente vers de nouvelles variétés résistantes aux maladies, comme l'Ariane génétiquement résistante à la tavelure, afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les vergers.

Les arboriculteurs ligériens veulent se prémunir de tout risque qui impacterait leur revenu. Ainsi, 75 % des superficies de pommeraies sont équipées de protections paragrêles et un tiers sont assurées contre la grêle. Un tiers est également garanti contre le gel. Par ailleurs une grande partie des arboriculteurs sont équipés d'un système d'irrigation. Ils irriguent en moyenne 95 % des superficies. L'aspersion et le goutte à goutte demeurent les modes les plus répandus.

Le club variétal

Le Club ou l'association Pink Lady® Europe s'est créé en France en 1997. Il réunit un groupe de pépiniéristes, de producteurs et de metteurs en marché auxquels sont associées les différentes institutions de recherche ou d'expérimentation nationales telles que l'INRA. Cette association s'est dans un premier temps regroupée autour de la pomme Pink Lady®, originaire d'Australie, pour en maîtriser la production, la promotion de la marque et de l'image. Cette démarche permet de faire de la pomme un produit marketé, protégé par le dépôt d'un Certificat d'Obtention Végétale (COV) européen (nom commercial).

Le développement de ces clubs est dû à l'initiative de deux groupements de pépiniéristes-éditeurs français appartenant au Centre Expérimental de la Pépinière (CEP) : Star Fruits pour la Pink Lady® et Delbars pour la Jubilé® ou la Tentation®. Les démarches de type Club se multiplient. De plus en plus de nouvelles variétés de pomme rejoignent la marque Club, leur permettant ainsi de bénéficier d'une sélection plus stricte, d'un emballage soigné, d'un marketing attentif et d'un prix de vente rémunérateur.

Cependant, entrer dans le Club n'est accessible qu'aux arboriculteurs ayant d'un côté, la capacité technique d'adapter leur verger au renouvellement des variétés et d'un autre, la capacité financière de supporter le coût d'un mode de fonctionnement particulier.

Définitions

La **main d'œuvre totale** liée à l'activité fruitière de l'exploitation ne regroupe que les **travaux exclusivement liés aux vergers** : travail des sols, traitement, taille, récolte, installation du matériel d'irrigation ou des filets... mais aussi les travaux d'organisation, de gestion, de comptabilité, de transformation, de stockage, de conditionnement, de commercialisation...

Est réputée occuper un **emploi permanent**, toute personne effectivement employée au moment de l'enquête, travaillant à temps complet ou partiel, de façon **régulière**, quelle que soit la durée de travail effectif. Cette personne peut donc être : le chef d'exploitation, les coexploitants, leurs conjoints, les autres membres de la famille du chef ou d'un coexploitant (la main d'œuvre familiale peut être salariée ou non). S'ajoutent à cette main d'œuvre familiale, les **salariés permanents** de l'exploitation n'ayant aucun lien familial avec les exploitants en chef. Ceux-ci doivent être occupés régulièrement sur l'exploitation.

La **main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière** se définit comme des personnes ayant travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie de la campagne seulement.

UTA : travail agricole effectué par une personne employée à plein temps pendant un an (1 600 heures).

Méthodologie de l'enquête

L'enquête sur la structure des vergers est organisée **tous les cinq ans** depuis 1969 dans les Etats de l'Union européenne. Elle a pour but de déterminer le potentiel de production des **pommiers, des poiriers de table** (y compris nashi), **des pêchers** (pêche jaune et blanche, pavia, nectarine, brugnon), **des agrumes et des abricotiers**. L'enquête française porte aussi sur les **cerisiers, les pruniers, les Actinidia (arbres à kiwis) et les noyers**. Les informations collectées portent notamment sur les superficies, les variétés, l'âge des vergers, les densités des plantations ou encore le recours à l'irrigation. Les arboriculteurs sont aussi interrogés sur les volumes produits et les circuits de commercialisation de la récolte 2006, leurs capacités de stockage, ainsi que sur leurs pratiques culturales. Ils fournissent des données sur la main d'œuvre de leur exploitation.

L'enquête porte sur les exploitations **de plus de 50 ares** de vergers des **9 espèces concernées**. Réalisée au printemps 2007 dans 63 départements, elle a été effectuée par des enquêteurs auprès d'un échantillon de 6 500 exploitations. Elles représentent, selon les espèces, 91 % à 99 % du verger national. Les chiffres présentés ici sont le résultat de l'extrapolation de la région des Pays de la Loire, soit un échantillon de 330 exploitations sur trois départements représentatifs (49, 72, 44) les deux autres (85 et 53) ayant été regroupés. Les comparaisons avec les enquêtes précédentes se font sur le champ de l'enquête 2007.



Direction régionale et départementale de l'agriculture et de la forêt

Pays de la Loire et Loire-Atlantique

Service régional de l'information

statistique et économique

12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1

Tél. : 02 40 12 36 48 - Fax : 02 40 12 36 43

Mél : srise.drdf44-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.drdf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : I. Nuti

Rédacteur en Chef : P. Millon

Rédaction : S. Paven

Impression : SRISE à NANTES

Composition : B. Guy

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1956 - 7499

Prix : 2,5 €